

ACHETEZ !
 Vos Livres de comptabilité
 Votre Papeterie
 Vos articles de bureaux
 Et tous vos imprimés
 de
LES IMPRIMEURS DE ROBERVAL, L.TEE.
 Edit. du COLON, Roberval.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

**ORGANE REGIONAL
 PARAISSANT
 TOUS LES JEUDIS**
 Abonnement \$1.50 par année
 payable d'avance.
 Tout abonnement est considéré
 comme renouvelé faute d'avis con-
 traire, 15 jours avant l'expiration.
 Les avis de refus d'abonnement ne
 vaudront que s'ils sont adressés direc-
 tement par écrit au bureau du journal
 et il faudra que les arrérages, s'il y
 en a, soient payés.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe des Comtés Roberval et Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

Ceux qui achètent des obligations se préparent un bel avenir

Les Canadiens qui lisent régulièrement les journaux ont pu constater que le Comité national des finances de guerre se propose, au cours de la campagne du Cinquième Emprunt, de souligner le grand rôle que joue l'intérêt personnel dans l'achat des obligations de la Victoire. Ceci, bien entendu, tout en reconnaissant que les souscriptions publiques aux obligations de la Victoire sont indispensables à la poursuite de la guerre si nous voulons remporter la victoire.

Cependant, un examen impartial révèle que l'achat d'obligations a presque toujours été dicté par l'intérêt personnel. Sans doute, les gens n'ont pas acheté des obligations de la Victoire seulement parce qu'ils étaient tentés par le taux d'intérêt de 3 pour cent qu'ils en retirent, mais, inconsciemment, ils sentaient qu'ils se protégeaient eux-mêmes contre la domination des hordes pillardes qui ont envahi l'Europe et l'Extrême-Orient. Maintenant que les choses en sont venues à nous faire entrevoir une victoire prochaine et le rétablissement des conditions de paix dans un avenir rapproché, tous les Canadiens se rendent compte que, durant les mois et les années qui suivront la signature du traité de paix, leur bien-être dépendra de l'épargne qu'ils auront faite au cours des années de guerre.

Incidentement, depuis le jour de l'inauguration des emprunts de guerre au Canada, le ministre des Finances et ceux de ses collègues qui ont dirigé la vente des valeurs du Gouvernement ont souligné que l'épargne de guerre constitue un des meilleurs moyens d'assurer la prospérité d'après-guerre. Il est évident que tous nos manufacturiers et autres fabricants de produits à l'usage du consommateur ne seront pas en mesure d'employer un grand nombre de consommateurs en leur payant des salaires élevés si les consommateurs n'ont pas les moyens d'acheter au comptant les articles qu'ils désirent et qui leur sont nécessaires.

Heureusement, une multitude de Canadiens ont une forte portion d'épargne, suffisamment pour établir un marché pour une énorme quantité d'objets de toutes sortes après la guerre. Mais cette vérité demeure que plus nous aurons d'épargne de guerre au Canada, plus le marché domestique d'après-guerre pourra nous offrir d'avantages, entraînant par le fait même des positions plus nombreuses et une augmentation de salaires.

Les Canadiens prévoyants placeront chaque dollar disponible dans les obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire, non seulement à cause du bénéfice personnel qu'ils en retireront immédiatement après la guerre, mais comme moyen efficace d'assurer une longue période d'emplois rémunérateurs et le plus haut degré de prospérité.

Noces d'Argent de M. et Madame J.-Donat Leclerc, à Roberval

Belle fête familiale

Dimanche soir dernier, le 3 octobre, de nombreux parents se sont réunis pour célébrer les Noces d'Argent de M. et Mme J.-Donat Leclerc, de Roberval. M. Leclerc est un des éditeurs-proprétaires de ce journal.

Cette fête avait été préparée à l'insu des jubilaires, dans une intimité familiale et dimanche soir, quelques parents allaient à la résidence de M. et Mme J.-Donat Leclerc, les invitant à se rendre avec eux chez un beau-frère, pour y passer la veillée. Ignorant tout et sans avoir le moindre soupçon, pour la bonne raison que les organisateurs avaient laissé passer le jour de l'anniversaire, qui était en réalité de 24 septembre dernier, les jubilaires acceptèrent l'invitation d'aller chez leur beau-frère; mais on les conduisit dans la grande salle de la Société d'Agriculture, sur le terrain de l'Exposition.

On peut concevoir la surprise et l'émotion de M. et Madame Leclerc en entrant dans cette salle, où les invités étaient rendus, au son de la musique et parmi des applaudissements prolongés. On les conduisit sur une estrade spécialement préparée où ils ont été longuement acclamés.

Après cette chaleureuse réception, M. Jules-H. Leclerc, frère et associé du héros de la fête, fit connaître aux jubilaires le but de cette grande réunion de parents, souhaita la bienvenue à tous et les remercia

d'avoir répondu si généreusement à l'appel des organisateurs. Les parents ainsi réunis étaient au nombre de 105 et grand nombre n'ont pu se rendre à l'invitation. En passant nous pouvons dire que les Leclerc forment une des plus grandes familles de la région et même de la province.

Au début de la soirée, une adresse, contenant les meilleurs vœux de tous, fut lue par Mlle Pierrette Leclerc, fille aînée des jubilaires. Une gerbe de fleurs leur fut ensuite présentée, ainsi qu'une bourse bien garnie, par leur fille Mlle Yvette Leclerc et leur nièce Mlle S.-Lange Houde. Les héros de la fête recevaient ensuite les vœux de chacun en particulier, et on leur communiqua grand nombre de messages et lettres adressés, pour la circonstance, aux organisateurs.

Au cours de la soirée, un magnifique poème leur fut lu par le plus jeune de leur fils Jean-Louis. Il y eut aussi musique, chant, déclamations et nombreux autres divertissements. Vers minuit, un banquet fut servi, pendant lequel M. J.-Donat Leclerc, le jubilaire, en son nom et au nom de son épouse, remercia les organisateurs et témoigna sa vive reconnaissance à tous, pour leur participation à une si généreuse bourse et la marque d'estime qu'on leur accordait en cette circonstance. Il y eut aussi quelques allocutions par M. Jules-H. Leclerc, frère du jubilaire, qui dirigea la soi-

Décès de Madame Joseph Perron

Nous avons appris avec regret la mort soudaine de Mme Joseph Perron, Michel, née Mary Martel, survenue lundi dernier à la résidence de son beau-fils, M. Jean Larouche, à Dolbeau, à l'âge de 75 ans.

Avec Mme Perron disparaît une femme d'une grande bonté, Mère de famille et citoyenne exemplaire, catholique dans la force du mot elle était estimée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et c'est avec peine que nous avons appris sa disparition.

Son époux l'a précédé dans la tombe au mois de janvier dernier.

Elle laisse dans le deuil: 2 fils:

MM. Louis-Joseph et Antoine Perron; 8 filles: Mme Eugène St-Pierre, née Marie-Joseph, de Ste-Hedwidge; Mme Adélaïde Tanguay, née Blanche, Mme François Gagnon, née Emma, de Roberval; Mme Albert Guénard, née Laura; Mme Emile Brassard, née Juliette, Mme Jean Larouche, née Lucia; Mlle Léo Cossette, née Antoinette et Mme Clément Poirier, née Géraldine, toutes de Dolbeau.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin dans l'église de Dolbeau.

Nous en donnerons un compte-rendu la semaine prochaine.

Nous prions les membres de la famille d'accepter nos plus vives condoléances.

Gare aux maladies contagieuses

Les maladies contagieuses et leurs conséquences

La diphtérie, la scarlatine, la coqueluche, la rougeole, la variole, le rhumatisme articulaire aigu, la typhoïde et les para-typhoïdes, ont fait l'objet d'une importante mise en garde de la part de l'épidémiologiste de la province, le docteur Adrien Roger Foley.

"De même que l'arbre tombe du côté où il penche, dit le docteur Foley, ainsi l'âge mûr et la vieillesse finissent selon un mode déterminé dans la jeunesse. C'est pendant l'adolescence que se décide trop souvent la cause et l'heure de notre mort. Jeunes gens, voulez-vous vivre vieux? Prenez, dès maintenant, les habitudes essentielles à la bonne santé et surtout mettez-vous à l'abri des maladies contagieuses. L'atteinte de ces maladies n'est pas toujours mortelle, heureusement, mais elle laisse trop souvent dans l'organisme des lésions permanentes dont l'influence sur la durée de la vie et sur l'état ultérieur de la santé sont d'une importance primordiale.

"La plupart des maladies contagieuses graves ont comme caractéristique commune qu'elles sont aptes à produire des séquelles permanentes, ces séquelles permanentes sont les cicatrices des organes. Un organe lésé ne se répare pas, tout comme un membre coupé ne repousse pas; l'infirmité pour être moins visible n'en est pas moins réelle. Faisons ensemble une rapide revue des principales infections dont les complications ont une influence morbide sur la santé de l'homme, sans tenir compte de celles qui peuvent l'atteindre et aggraver le cours de la maladie, sans laisser de séquelles.

"Nommons d'abord la méningite cérébro-spinale, qui peut toucher les articulations et l'iris de l'œil, la paralysie infantile qui occasionne diverses impotences; ces deux maladies ne diminueront pas la longévité, mais elles font de la vie un martyre continuel, plaçant un être humain à la merci de la société pour subvenir aux premiers besoins de la vie".

Le docteur Foley traite ensuite en détail des différentes maladies contagieuses mentionnées au début.

Ton Bras, Bûcheron, "Protégera nos Foyers" - cet Hiver

Au cours du long hiver canadien, le froid prolongé pourrait devenir un ennemi affreux. Pour parer aux suites amortissantes pour notre effort de guerre, il faut aujourd'hui même nous précautionner contre une disette de bois de chauffage.

Les familles de ceux qui sont allés combattre pour nous, ou de ceux qui s'occupent ici de production du matériel de guerre, sont exposées à souffrir cet hiver à moins que tous les travailleurs, qui peuvent le faire, soient décidés à aider l'empilement de réserves suffisantes du combustible.

C'est un travail bien payé et qui jouit d'une haute priorité.

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre agronome ou au Bureau de Placement.

On a besoin tout de suite de 3,000 hommes pour la forêt. Engagez-vous pour le salut du pays pour la Victoire!

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre agronome ou au Bureau de Placement.

On a besoin tout de suite de 3,000 hommes pour la forêt. Engagez-vous pour le salut du pays pour la Victoire!

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 16 octobre prochain, le mariage de Mlle Emilienne Bernier, fille de M. et Mme Antonio Bernier, de Québec, avec M. Sylvère Marcotte, B. Ph., fils de M. et Mme Geo. P. Marcotte, de Roberval.

AUX DAMES FERMIERES

Une assemblée du Cercle des Fermières de Roberval, sera tenue au lieu ordinaire, vendredi, le 8 octobre, à 8 hres du soir. Soyez présentes. Mme Jos. Rinfret, Sec.

Décès de Madame René Girard, de Jonquière

Funérailles demain matin à 10 heures en l'église St-Dominique de Jonquière

Nous apprenons avec regret la disparition de Mme René Girard, née Madeleine Tremblay, décédée subitement à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à l'âge de 22 ans.

Quoique malade depuis quelques semaines, rien ne laissait prévoir une fin si rapide. Son état, s'étant aggravé mardi, nécessita son transport à l'hôpital de Chicoutimi où elle expira quelques heures plus tard, victime d'une crise cardiaque.

Cette jeune femme n'était mariée que depuis un an et elle est morte le jour de son anniversaire de mariage, le 5 octobre courant. On conçoit la douleur de ce jeune époux devant cette triste situation.

La défunte était l'épouse de

l'un de nos concitoyens, M. René Girard, autrefois de Roberval et fils de M. et Mme Jos-T. Girard, de Roberval. Elle était la fille de M. et Mme Louis Tremblay, de Jonquière, la sœur de Mmes W.-Hidola Girard et Chs-Eugène Fortin, de Roberval, de M. Joseph Lavoie, d'Arvida et de Mlles Lucille et Thérèse Tremblay, de Jonquière. Elle laisse aussi ses frères, MM. Denis, Guy et Jean-Paul Tremblay.

Ses funérailles auront lieu en l'église St-Dominique de Jonquière, vendredi matin, le 8 octobre, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le convoi funèbre partira de la résidence de la défunte, No. 136, rue St-François, de Jonquière.

Funérailles à Ste-Hedwidge de M. Jean Morin

Samedi, le 25 septembre eurent lieu les funérailles de M. Jean Morin, décédé à Ste-Hedwidge, le 23 septembre, à l'âge de 85 ans et 9 mois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 5 fils: MM. Joseph, Wilfrid, Edmour, Stanislas et Wilbrod Morin et 6 filles: Mme Joseph Bonneau, née Rose-Hélène; Mme Vve Georges Lambert, née Julie; Mme Stanislas Morin, née Laura; Mme Ovide Dégagné, née Blanche-Hélène; Mme Ovide Privé, née Bernadette; Mme Auguste Dégagné, née Alberta; ainsi que ses gendres: MM. Jos. Bonneau, Stanislas Morin, Ovide Dégagné, Ovide Privé, Auguste Dégagné, et ses belles-filles: Mme Joseph Morin, Mme Wilfrid, Mme Edmour, Mme Stanislas, Mme Wilbrod Morin et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi 2 sœurs, Mme Marcel Harvey, née Adèle Morin et Mme Joachim Allard, née Amanda Morin et 2 belles-sœurs: Mme Vve Nérée Morin et Mme Vve Adélaïde Morin.

Le corps était porté par ses fils, MM. Joseph, Edmour, Stanislas et Wilfrid. La croix était portée par son autre fils Wilbrod.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et le drapeau de la Ligue précéda le cortège suivi des Ligués.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé, qui chanta aussi le service.

De nombreux témoignages de sympathies et bouquets spirituels furent envoyés par les familles Wilfrid, Stanislas, Edmour et Wilbrod Morin, les familles Joseph Bonneau, Stanislas Morin, Ovide Dégagné, Ovide Privé, Charles Morin, Maurice Lalancette, Joseph Lavoie, J.-Alber Bolduc, Jonquière; la famille Alfred Soucy, Ste-Hedwidge; Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard, de Jonquière et par le Cercle des Fermières de Ste-Hedwidge. Plusieurs Grandes Messes furent envoyées aussi par MM. Joseph, Wilfrid, Stanislas, Edmour, Wilbrod et Stanislas Morin, Mme Vve Georges Lambert, MM. Ovide Dégagné, Ovide Privé, Auguste Dégagné et des Messes Privées par M. Joseph Lavoie et Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et le drapeau de la Ligue précéda le cortège suivi des Ligués.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé, qui chanta aussi le service.

De nombreux témoignages de sympathies et bouquets spirituels furent envoyés par les familles Wilfrid, Stanislas, Edmour et Wilbrod Morin, les familles Joseph Bonneau, Stanislas Morin, Ovide Dégagné, Ovide Privé, Charles Morin, Maurice Lalancette, Joseph Lavoie, J.-Alber Bolduc, Jonquière; la famille Alfred Soucy, Ste-Hedwidge; Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard, de Jonquière et par le Cercle des Fermières de Ste-Hedwidge. Plusieurs Grandes Messes furent envoyées aussi par MM. Joseph, Wilfrid, Stanislas, Edmour, Wilbrod et Stanislas Morin, Mme Vve Georges Lambert, MM. Ovide Dégagné, Ovide Privé, Auguste Dégagné et des Messes Privées par M. Joseph Lavoie et Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et le drapeau de la Ligue précéda le cortège suivi des Ligués.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé, qui chanta aussi le service.

De nombreux témoignages de sympathies et bouquets spirituels furent envoyés par les familles Wilfrid, Stanislas, Edmour et Wilbrod Morin, les familles Joseph Bonneau, Stanislas Morin, Ovide Dégagné, Ovide Privé, Charles Morin, Maurice Lalancette, Joseph Lavoie, J.-Alber Bolduc, Jonquière; la famille Alfred Soucy, Ste-Hedwidge; Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard, de Jonquière et par le Cercle des Fermières de Ste-Hedwidge. Plusieurs Grandes Messes furent envoyées aussi par MM. Joseph, Wilfrid, Stanislas, Edmour, Wilbrod et Stanislas Morin, Mme Vve Georges Lambert, MM. Ovide Dégagné, Ovide Privé, Auguste Dégagné et des Messes Privées par M. Joseph Lavoie et Mlles Marie-Jeanne et Noella Bouchard.

RECEPTION

Mesdames Jean Gendron et Pierre Dupuis, de Québec ont reçu à un cocktail, samedi après-midi, le 2 octobre, en l'honneur de Mlle Marie-Anne Moreau et du major Paul Gendron, à l'occasion de leur prochain mariage.

MONTRE PERDUE

Une montre en or, Montrose, 17 pierres, pour homme, bracelet en cuir brun, a été perdue en la ville de Roberval, à partir du couvent à aller dans la rue Otis. Récompense promise. S'adresser à: LE COLON, Roberval, Qué.

UNE DECOUVERTE INTERESSANTE

Lorsqu'Hitler attaqua si soudainement la Pologne, beaucoup crurent que rien ne l'arrêterait dans sa marche victorieuse, a déclaré récemment M. S.-S. Stevens, surintendant des communications des Lignes aériennes Trans-Canada, "mais, il avait compté sans l'Aviation Royal Canadienne qui possédait une arme nouvelle — le Radar —. Cette arme secrète détecte la présence des bombardiers ennemis à plusieurs milles de dis-

tance, ce qui permet à nos avions de se porter à l'attaque.

Cette découverte mise au point pendant la guerre apporte une solution à nombre de problèmes de transport aérien, la marche de milliers d'avions employant la même route aérienne.

LA CONSOMMATION DU LAIT

Pendant les six premiers mois de 1943, la consommation de lait au Canada sous forme de lait frais, de beurre, de fromage, de crème glacée et de produits concentrés, formait un total de 5,072 millions de livres, en diminution de 148 millions de livres sur les six mois correspondants de 1942. Cette diminution, dit la Revue de la situation agricole au Canada, est due presque entièrement au rationnement du beurre, car la consommation du lait frais a augmenté de 8 p. 100, celle des produits concentrés de 6 p. 100 et celle de crème glacée de 5 p. 100, en regard de 1942.

A VENDRE

Pièce de cuisine à vendre, à bonnes conditions. S'adresser à: Mme Paul-Henri Lalancette, Roberval, Qué.

DECES ET FUNERAILLES DE M. J.-ARTHUR FRIGON

Le 22 septembre dernier, est décédé à Val d'Or, à l'âge de 59 ans, M. J.-Arthur Frigon, époux en premières noces de Rosanna Longval, et en secondes, de Marie-Laure Dupuis. M. Frigon était avantageusement connu dans notre région, y ayant longtemps travaillé comme employé de la Compagnie du Canadien National.

Il a demeuré plusieurs années à Chambard et il était estimé de tous ceux qui le connurent. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, quatre garçons: Charles, de Jonquière, Emile et Henri-Georges, d'Arvida et Jean-Pierre Frigon, actuellement enrôlé dans la marine. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Jonquière, parmi un grand nombre de parents et amis.

A Mme Frigon et aux autres membres de la famille, "Le Colon" réitère ses plus vives condoléances.

G. P. C. A ROBERVAL

Le Contrôle Central du Comité de Protection Civile de la Ville de Roberval, remercie les citoyens de la bonne volonté dont ils ont fait preuve à l'occasion du premier exercice d'observation dans notre ville.

Nous comptons sur la coopération entière de chacun pour les obscurcissements à venir, et espérons que tous s'y soumettront de bonnes grâces, afin de faire un succès de ces genres de pratique.

Pour toutes informations concernant le Comité de Protection Civile, le bureau de Contrôle Central sera ouvert les mercredi et vendredi de chaque semaine entre 8 et 9 heures P.M., à l'Hôtel de ville.

Contrôle du C. P. C., Roberval, Qué.

LA LIGUE CAT. FEM. A ST-JEAN DE BREBEUF

Conférence par le R. P. Laurent Tremblay, O.M.I.

La grande retraite paroissiale, prêchée par les RR. PP. André Lallamie et Laurent Tremblay, O.M.I., a été un franc succès à St-Jean de Brébeuf de Roberval.

La prédication fut superbe l'éloquence et fut un magistral exposé de doctrine et d'amour divin.

On remarquait à chaque instruction une grande assistance, un recueillement et une piété éblouissante.

A la demande des Ligués, le Rév. M. Georges Tremblay, curé de la paroisse et aumônier de la Ligue, obtenait des RR. PP. une conférence spéciale pour les Dames de la Ligue Catholique Féminine et de l'apostolat de la prière.

Ce fut le Rév. Père Laurent Tremblay qui remplit cette charge.

L'éloquent prédicateur a su encore une fois de plus capter son auditoire par un exposé éclairé et pratique sur la nécessité et les formes de l'apostolat laïc.

Son âme ardente a sûrement touché et dilaté les cœurs. Toutes les ligués de bonne volonté qui l'ont entendu voudront certainement être apôtre remplies d'un zèle héroïque, chacune dans son milieu, quel qu'il soit et dans la société. A cette conférence nous avions autant que possible fait des invitations aux Ligués de Notre-Dame.

Mme J.-A. Thibault, Prés. LA CONFERENCE

Voici un court résumé de cette magnifique conférence du R. P. Laurent Tremblay: L'apostolat des laïques est aussi nécessaire et aussi obligatoire que celui des communautés religieuses et du clergé. Jésus s'adressait au peuple en général autant qu'à ses Apôtres lorsqu'il disait: "De même que mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, instruisez toutes les nations". Cette mission des laïques, bien

Suite en 6ème page.

NOUVELLE METHODE SENSATIONNELLE DE

Recupérer DES VIEUX MEUBLES



Avez-vous un vieux chiffonnier comme celui-ci? Enlevez le miroir et ses montants, et coupez la section de l'armoire. Peinturez à l'Email Cilux et vous avez cette élégante commode de style moderne. Peinturez le cadre du miroir et suspendez-le à un mur. C'est facile et agréable grâce à la Transformanie.

Demandez à votre Marchand de Peintures C-1-L de vous montrer la brochure "Comment Transformer du Mobilier Démodé". Elle renferme 101 moyens de rénover les vieux meubles; 80 illustrations, dont un bon nombre en couleurs, et plus de 200 objets transformés.



COTE, BOIVIN & CIE, INC., ROBERVAL, Qué. J.-O. BOUCHARD, CHANBORD, Qué. STANISLAS BOUDREAU, ST-FELICIE, Qué.

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beaulieu de Paris

"Vieillir avant le temps"

Si l'on ne veut pas "vieillir avant le temps", il faut dès la vingtaine prendre soin de sa beauté. Somme toute, à cet âge, ces soins se bornent à l'élémentaire propreté, à l'hygiène pure et simple. Mais l'âge critique pour la beauté, c'est trente ans, alors qu'on n'est plus très jeune et qu'on n'a pas encore commencé à subir les effets de la vieillesse. Plus qu'à toute autre époque de sa vie, la femme soucieuse de son apparence, doit à 30 ans, prendre un soin tout particulier de son visage car c'est à ce moment que la peau commencera à s'assécher, que la chair des femmes plutôt grasse commencera à s'affaisser, que les rides, les pores dilatés et les autres outrages du temps commenceront à faire leur apparition... si vous n'y prenez garde.

Vous connaissez tous le vieil adage: "Il vaut mieux prévenir que guérir" et si vous soignez votre visage, vos mains... en un mot tout votre corps, plus particulièrement à cette époque que vous ne l'aurez fait jusqu'alors, vous pourrez avec plus de sûreté "retarder des ans l'irréparable outrage" et cela d'u-

ne et même deux décades.

Lorsque vous approchez de la trentaine, si vous n'êtes pas résolue à abdiquer pour toujours les plaisirs de la jeunesse, il importe que vous fassiez un sérieux examen de votre personne pour vous rendre compte si les rides, pattes d'oie, ne commencent pas à envahir votre visage, si la partie inférieure de votre corps ne commence pas à épaissir, si le buste n'est pas trop débordant. 30 ans, c'est l'époque où commence à s'opérer la dégénérescence des muscles du visage et du corps en général — si vous ne l'arrêtez pas par des soins minutieux de votre personne. A 30 ans, vous pouvez si vous vous en donnez la peine en prenant les soins voulus, vous assurer un regain de jeunesse pour 10 ans, 15 ans encore... peut-être davantage. Mais n'attendez pas un jour de plus... plus vous attendrez, plus il sera difficile de triompher de cette dégénérescence.

Faites l'inventaire des petits défauts qui commencent à poindre — et commencez sans délai à les combattre. Je vous y aiderai volontiers si vous m'en faites part. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Si vous ne voulez pas vous donner la peine d'écrire une longue lettre, demandez-moi simplement de vous faire l'envoi, dans une enveloppe discrète qui ne révèle pas son origine ceux des feuillets que j'ai fait publier à l'intention des lectrices de ce journal, qui vous intéressent le plus. N'oubliez pas d'inclure un timbre de 4c pour chaque feuillet désiré. La série traite des soins du visage, des mains, de yeux, de cheveux, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration, des poids et mesures normaux.

UN CONGRES D'HYGIENE DENTAIRE

Pour la première fois dans les annales de la prévention en cette province, aura lieu un grand congrès d'hygiène dentaire publique. Cet évènement, qui marque un progrès considérable dans la protection de la santé publique, aura lieu à Québec les 21, 22 et 23 octobre prochains.

On compte sur la présence de la profession dentaire dont tous les membres voudront sans doute entendre les cours des docteurs E.-R. Van Maltzahn, professeur en dentisterie préventive à l'école Guggenheim, de New York; Stewart MacGregor, professeur en orthodontie, de Montréal; J.-E. Sylvestre, chef de la division de la nutrition du ministère de la santé à Québec; Jean Dallaire, Viger Plamondon et Gustave Ratté, de Qué-

bec. Ces grandes assises permettront à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de l'hygiène dentaire de se rendre compte des progrès accomplis dans ce domaine au cours des dernières années. Le ministre de la santé et du bien-être social, l'hon. Henri Groulx, et son sous-ministre, le Dr Jean Grégoire, seront les présidents d'honneur du congrès. Le chef de la division d'hygiène dentaire, le Docteur Antonio Reny, en sera le président actif.

Un grand banquet terminera, samedi soir, le 23 octobre, ces captivantes journées d'étude.

LA CONTRIBUTION OUVRIERE

Il convient de reconnaître publiquement l'énorme contribution des ouvriers du Canada, sous la forme du programme de guerre du Dominion, à la lutte que les Nations-Unies poursuivent pour la liberté de la civilisation. La collaboration du travail organisé a permis de porter la production des navires, des munitions et de tout le matériel nécessaire à la guerre moderne et intensive, à des sommets dont personne, avant la guerre, n'aurait cru le Canada capable. Des milliers d'hommes et de femmes, appartenant à la vaste population des salariés, et syndiqués ou non, se sont engagés dans le service actif, à l'intérieur et outre-mer, ce qui a rendu possible un effort de guerre dont le premier Dominion du Commonwealth britannique de nations libres peut tirer fierté, en tenant compte de ses ressources humaines et matérielles.

Nous ne faisons que constater l'évidence en disant que sans la collaboration patriotique de nos producteurs essentiels, les efforts accomplis par leur compatriotes et leurs alliés des forces combattantes, sur terre, sur mer et dans les airs, n'auraient pas abouti aux résultats magnifiques qui ajoutent tous les jours à notre capital de gloire. Il ne serait pas possible d'évaluer avec précision la proportion des travailleurs canadiens qui contribuent à augmenter notre force combattante, mais leur nombre doit atteindre plusieurs centaines de milliers, car notre population de salariés, en tenant compte des personnes à leur charge, dépasse certainement quatre millions. Il est donc permis de définir la cause pour laquelle les Nations-Unies combattent comme la cause du Travail, non seulement parce que la liberté humaine en est l'enjeu essentiel, mais parce que les effectifs de première ligne, dans tous les services et sur tous les fronts, sont recrutés, dans une large mesure, parmi les hommes qui normalement gagnent leur vie, et en même temps contribuent à former le revenu national, par le travail manuel quotidien.

Le Canada n'a jamais eu de plus fortes raisons d'être fier de sa grande armée ouvrière qu'en cette cinquième Pêta du Travail depuis l'insolent défi d'Hitler à la paix et à la liberté du monde, le 1er septembre 1939. Peu d'hommes ont été plus prompts à relever ce défi que les ouvriers canadiens, au moulin et à la mine, dans la forêt et dans les champs, et partout où les arts de la production utile contribuent à la richesse

et à la grandeur croissantes du pays. Les ouvriers mènent le bon combat et entretiennent la foi contre le plus formidable ennemi qui ait jamais attaqué l'ordre civilisé, procédant l'engagement des principes britanniques de liberté, et nécessaire au progrès humain comme la respiration à la vie.

LA CIGALE ET LA FOURMI

"La cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue..." alors que, continue cette charmante fable de LaFontaine, la fourmi, travailleuse et économe, était prête pour l'hiver, ayant accumulé pendant la belle saison...

Cette fable illustre bien les temps que nous traversons. La plupart d'entre nous avons la chance de nous préparer pour la période de rajustement qui suivra la guerre.

Quels sont ceux qui ne reçoivent pas présentement des salaires comme ils n'en ont jamais touché auparavant? Que faisons-nous avec notre surplus d'argent car il y en a beaucoup en circulation? Par exemple, dans une petite ville au nord de Montréal, plus de deux millions de dollars dorment dans les voûtes des banques!

Ceux qui retirent de beaux salaires se divisent en deux catégories: les cigales et les fourmis... Les "cigales" s'empresent, le jour de la paie, de tout dépenser en frivolités. Elles se trouveront peut-être dans l'impossibilité de profiter des bon-

nes choses que l'on pourra fabriquer lorsque la machine de l'après-guerre sera rajustée pour produire ces mille et une commodités qui rendent la vie agréable.

D'autre part, les "fourmis" ne perdent jamais de vue l'avenir, font des économies pour le moment où elles devront quitter leurs emplois de guerre et retourner à leurs occupations normales.

Quel est le meilleur moyen d'amasser une réserve pour plus tard? Il n'y a pas de doute que c'est l'achat d'obligations de la Victoire, le placement le plus sûr que l'on puisse faire. En outre, ces obligations rapportent un intérêt plus élevé que celui des banques. Mais c'est d'abord par patriotisme que nous achetons des obligations. Mais aidons nos soldats, NOUS HATONS LA VICTOIRE!

LES POUSSINS

La production de poussins dans les couvoirs commerciaux canadiens pendant la saison de 1943 a dépassé toutes les précédentes.

DOIVENT ETRE SECS

Les ripes de planer, les feuilles sèches, la paille hachée ou les autres matériaux de ce genre que l'on met autour des ruches dans les caisses ou "silos" où ces ruches sont hivernées doivent être tout à fait secs. S'ils étaient le moindre humidité, ils n'auraient aucune valeur calorifique ou isolante.

La Coopération du Public est nécessaire



Il n'est jamais agréable de changer ses habitudes, et l'on ne s'y résigne pas volontiers. La Commission des Liqueurs de la Province de Québec est bien aise de pouvoir affirmer que les restrictions que les circonstances l'on contrainte d'imposer à sa clientèle ont été, dans l'ensemble, acceptées de bon coeur.

Toutefois, si bien organisée qu'elle soit, la Commission ne saurait satisfaire entièrement le public, à moins qu'il ne coopère avec elle. Cette collaboration est indispensable. On connaît les causes de la restriction des approvisionnements, qui a rendu le rationnement nécessaire. Les mesures prises par la Commission en vue de faire face à la situation, bien qu'elles puissent paraître rigoureuses, constituent la méthode la plus pratique d'écartier de pires difficultés.

Chaque consommateur de boissons alcooliques peut faire sa part. On ne devrait acheter qu'avec modération des spiritueux, de la bière et du vin. Les restrictions que chacun voudra bien s'imposer sont le meilleur moyen de s'assurer qu'il y aura plus tard des stocks disponibles.

Le public peut aussi coopérer avec la Commission en échelonnant ses coupons sur toute la période de validité, au lieu de les affecter à un seul achat. Cela n'est peut-être pas toujours commode, mais ceux qui voudront bien le faire rendront service à la Commission.

Il y a des gens qui non seulement achètent jusqu'à la limite fixée par la Commission, mais qui s'arrangent de façon à se procurer plus que leur part légitime en se servant des permis d'autrui. Ce procédé constitue une infraction aux règlements de la Commission. Outre cet aspect de la question, il est évident que cette pratique n'est ni loyale, ni équitable, puisque celui qui prend plus que sa part diminue d'autant celle d'un autre.

La Commission ne désire pas rationner la quantité qui peut être achetée en une fois; aussi s'en remet-elle, à ce sujet, à la bonne volonté des clients eux-mêmes.

La Commission est heureuse de reconnaître que la coopération du public lui est largement acquise. Elle espère avec confiance qu'elle lui sera accordée de plus en plus, convaincue que chaque client voudra bien se rappeler qu'il y en a une multitude d'autres et que son attitude devrait s'inspirer des égards que l'on doit à ses concitoyens.

La Commission vous prie instamment de ne demander un permis que si vous avez l'intention de l'utiliser vous-même.

"VEUILLEZ CONSOMMER MOINS"

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

VALEUR CALORIFIQUE DE DIVERS BOIS DE CHAUFFAGE

1 1/2 CORDE D'ÉRABLE DUR
1 CORDE D'ORME LIÈGE
1 1/4 CORDE DE HÊTRE, CHÊNE ROUGE OU MERISIER
1 1/2 CORDE DE BOULEAU BLANC, ÉPINETTE ROUGE OU ÉRABLE TENDRE
1 1/4 CORDE DE PIN GRIS
2 à 2 1/2 CORDES DE PEUPLIER, ÉPINETTE NOIRE OU AUTRES BOIS D'ALLUMAGE
LA CORDE NORMALE EST DE 128 PIEDS CUBES (4' x 4' x 8')

EQUIVALENT A UNE TONNE D'ANTHRACITE

Le département des Munitions publie aujourd'hui la table ci-dessus, qui aidera grandement les canadiens à connaître la valeur respective de nos différentes sortes de bois comme combustible.

LE TABAC À CIGARETTES
British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

**Nos ressources agricoles
 seront la cause directe
 de la victoire**

Combien de pains faut-il pour construire un cargo? Combien de boeufs faut-il pour fabriquer un bombardier? Combien de lait faut-il pour usiner un canon? "Il en faut beaucoup", peut-on répondre à ces questions paradoxales. En effet, il faut plus que des machines et des matières premières pour forger nos engins de guerre. Plus importants encore que les machines et les matières premières sont la sueur et le travail des ouvriers qui les produisent, et, il est d'une importance vitale, que ces ouvriers obtiennent les aliments qui leur donnent la force de construire des navires, des avions, des chars de combat et des canons.



Les cultivateurs du Canada, par conséquent, prennent part directement à l'immense production de guerre du Canada. En plus de produire des aliments pour la Grande-Bretagne et pour la Russie, ils doivent en produire aussi pour nourrir un million d'employés d'usines de guerre et un demi-million de soldats canadiens. C'est une tâche immense.

Un repas typique se compose de soupe, de viande, de deux sortes de légumes, d'un dessert, de beurre et de petits pains.

Le ministère des Munitions et Approvisionnement qui achète \$60,000,000 par année de vivres pour les armées, est chargé également de nourrir environ 250,000 ouvriers de guerre. La majorité des grandes usines de guerre du Gouvernement, qui ont surgi par tout le pays depuis le début de la guerre, ont organisé des cafétérias pour leurs employés. A l'immense Arsenal du Dominion, plus de 5,000 ouvriers peuvent obtenir, au milieu de leur période de travail, un excellent repas au coût modique de 15 cents. Plus de cent autres usines servent des repas chauds à des prix qui

varient entre 15 et 30 cents. Les forces armées du Canada ont aussi besoin d'une grande quantité d'aliments. Le Service des achats du ministère des munitions et approvisionnement a acheté en 1942, 80,000 tonnes de légumes, 50,000 tonnes de viande, 33,000 tonnes de pain, 7,000 tonnes de beurre, 3,500,000 douzaines d'œufs, 2,000 tonnes de café et de thé et 9,000 tonnes de lait évaporé.

Les Canadiens en guerre consomment une quantité énorme d'aliments et ils en consomment davantage à mesure que la santé deviendra le premier souci de la nation.

teur pose les problèmes particuliers à notre groupe ethnique, puis nous invite à les étudier. Ce livre devrait être entre les mains de tous ceux qui ont le cœur le bien de la patrie.

Trois livres semestriels
 Tous les six mois, l'Institut de la Nouvelle-France arrête son choix sur trois ouvrages d'intérêt général, que l'on pourrait appeler les "classiques de chez-nous". Ces trois livres semestriels sont:

- "La Naissance d'une race", par le Chanoine GROULX;
 - "Le Ramage de mon Pays", par M. Victor Barbeau;
 - "366 Anniversaires Canadiens" par ELIE de SALVAIL. Edition revue et augmentée par M. Camille Bertrand.
- A l'exception d'Elie de Salvail, tous ces auteurs sont membres de l'Institut de la Nouvelle-France.

LA DORE

STATISTIQUES

Voici les statistiques de Notre-Dame de la Doré:
 1307 âmes;
 204 familles;
 950 communiant;
 357 non communiant.

EN VISITE

—M. et Mme Paul-Emile Duchene, de Bagotville, accompagnés de leur fille Jeanne, étaient en promenade chez M. et Mme Gustave Bélanger et chez M. et Mme Arthur Bélanger la semaine dernière. Ils passeront quelques jours à St-Félicien et Roberval à leur retour.

—Mme Joseph Fleury, de Lauzon, était en promenade il y a quelque temps chez M. et Mme Zéphirin Dallaire, accompagnée de ses petites filles Denise et Claudette et de son bébé Marcel. Elle est retournée à Normandin après avoir passé une semaine chez M. et Mme Léo Bernard, à St-Félicien.

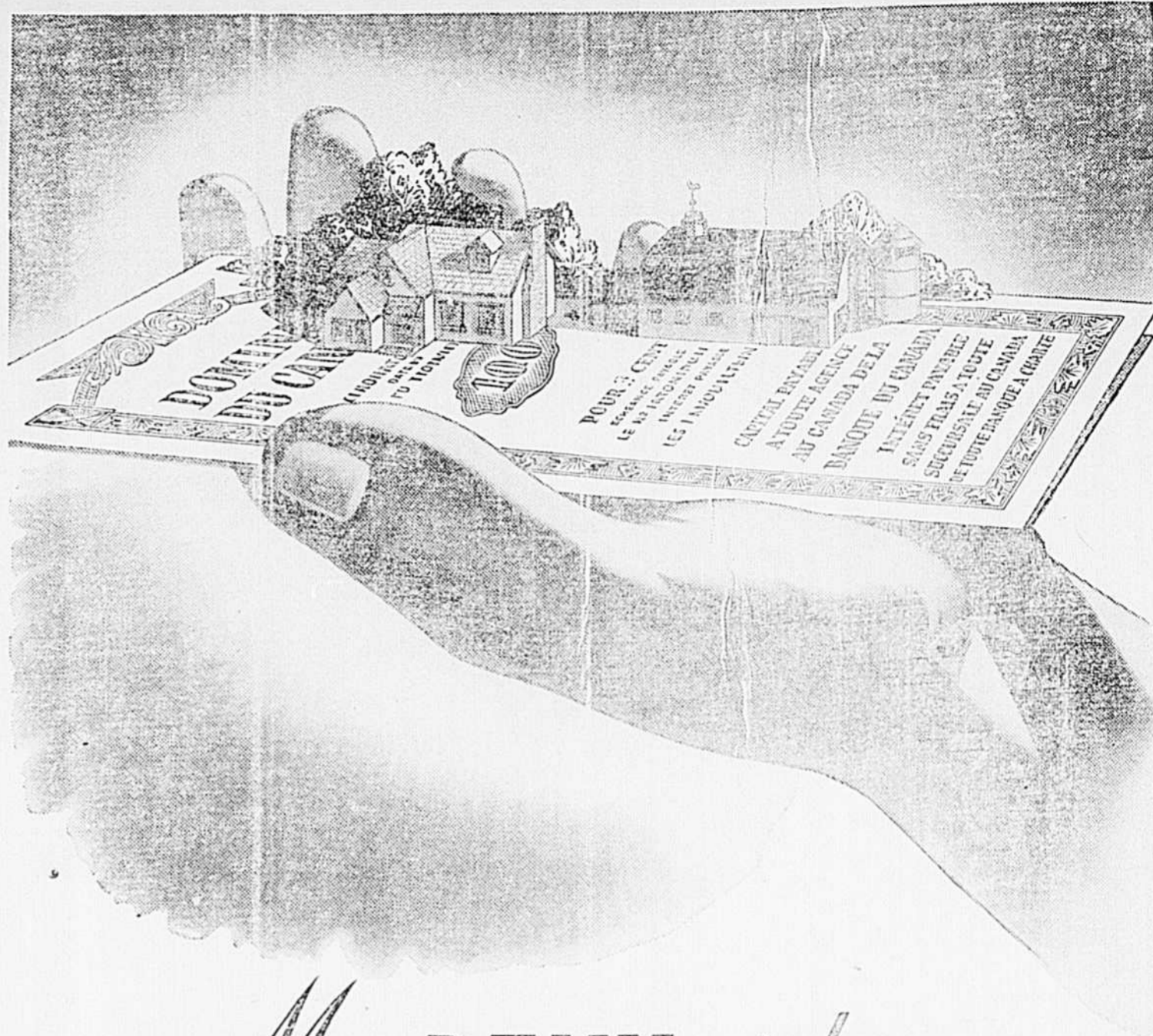
—MM. Joseph Dumas, Omer Matte et Léo Coulombe, de N.-D. de la Doré sont allés à Roberval mardi soir, le 28 septembre assister à la conférence organisée sous les auspices de la Commission des Prix et de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada. Ils étaient accompagnés de M. Zéphirin Dallaire, Directeur de l'Association des Marchands-Détaillants du District de Roberval. Ils sont revenus enchantés.

LIVRE DU MOIS

Le LIVRE DU MOIS choisi pour octobre par l'Institut de la Nouvelle-France est l'ouvrage plein de mérites de M. Esdras Minville, intitulé INVITATION A L'ETUDE. Dans ce livre l'au-

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale? Essayez Tablettes "Young's" contre le vieillissement. Elles vous ramènent à l'état normal. Elles vous donnent la jeunesse. Elles vous donnent la santé. Elles vous donnent la vitalité. Elles vous donnent la force. Elles vous donnent la joie. Elles vous donnent la paix. Elles vous donnent la sérénité. Elles vous donnent la confiance. Elles vous donnent la confiance. Elles vous donnent la confiance.



Mes **DEUX richesses**

TOUT cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Achetez aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Robert ne s'inquiétait pas au sujet de la quantité de charbon qu'il pouvait brûler ou gaspiller — le combustible était abondant. Il ne savait pas ses cendres et il maintenait dans sa maison une température de serre-chaude.



AUJOURD'HUI: Le charbon est précieux. Il en faut beaucoup pour maintenir en pleine activité nos industries de guerre. Robert aide en brûlant moins de charbon dans sa maison.

*Faisons notre part
 sans hésiter —
 et la victoire
 sera assurée*

C'est pour nous tous un devoir que d'économiser le charbon. Vous avez plusieurs moyens de le faire: nettoyez vos tuyaux et vos fournaies — sassez vos cendres avec soin — calfeutrez vos portes et vos fenêtres — ne chauffez pas votre intérieur à l'excès — ne négligez pas vos feux, car les allumages fréquents sont un gaspillage de charbon. Privez-vous d'un peu de confort — nos soldats se privent de beaucoup de choses outre-mer. Chaque pelletée de charbon économisée est une contribution à la victoire!

Le coût de cet espace a été défrayé par

**LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
 LA BRASSERIE FRONTENAC**

Encouragez votre journal local

NERVÉ HARVEY

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Corbillard-Automobile Service d'Ambulance
 3 Corbillards - Voitures Service d'Embaumeur diplômé
 Fournitures de Chambre mortuaire et Cercueils

Service Jour et Nuit (Roberval, P. Q.)
 Téléphone 220

JULES-H. LECLERC

Syndic autorisé de Faillites et Liquidateur

BUREAU: ROBERVAL, P. Q.
 Rue Marcoré

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

MANUFACTURIERS de PORTES et CHASSIS
 Propriétaires de Moulins à scie
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES
 LATTES, BARDEAUX, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement
 Rue Paradis, ROBERVAL, Qué.



DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM

A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec:—

AMOS	MONT-LAURIER	ST-HYACINTHE
CHICOUTIMI	MONTMAGNY	ST-JÉRÔME
DRUMMONDVILLE	MONTREAL	ST-JEAN
GRANBY	NEW CARLISLE	STE-MARIE, BEAUCE
HULL	PAPINEAUVILLE	SHAWINIGAN FALLS
JOLIETTE	QUÉBEC	SHERBROOKE
JONQUIÈRES	RIMOUSKI	SOREL
LACHUTE	RIVIÈRE-DU-LOUP	THETFORD MINES
MATANE	ROBERVAL	TROIS-RIVIÈRES
MONT-JOLI	ROUYN	VALLEYFIELD
	ST-GEORGES, BEAUCE	

LOGEMENTS NOUVEAUX—FIXATION DE LOYER MAXIMUM

Tout locataire qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locataire fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer.

RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM

- Un locataire peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes:—
- Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locataire.
 - Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locataire.
 - Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement.
 - Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble.
 - Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locataire.

UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM

- si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locataire a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage.
- si le locataire a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LA NOURRITURE EST UNE ARME PUISSANTE

On a déjà dit que "c'est sur le front de l'alimentation qu'on gagnera la guerre et qu'on établira les assises de la paix". Si cela est vrai, le Canada joue un rôle de premier plan dans ce domaine. En effet, l'un des facteurs qui ont le plus favorablement impressionné les Britanniques, en regard de l'effort de guerre du Canada, a été celui de la qualité et de la quantité des denrées alimentaires que nous leur avons expédiées. Au Canada, tout autant sinon plus que dans les autres contrées en guerre, chaque individu peut se procurer tous les aliments dont il a besoin. En dépit du ration-

nement, on devrait être des plus satisfaits de cet état de choses. Depuis le rationnement des denrées alimentaires au Canada, nous avons expédié quelques-uns de nos produits en Angleterre et dans d'autres pays alliés. Ces pays ont faits des plus grands sacrifices que nous, ont eu à surmonter des obstacles plus lourds et leurs ouvriers devaient fournir un plus grand nombre d'heures de travail dans des conditions plus pénibles. Les sacrifices que nous nous sommes imposés pour que ces populations conservent leur santé et leurs forces physiques n'ont pas été vains. Il n'y a pas de doute qu'elle nous voveront une reconnaissance éternelle parce que nous avons voulu partager avec elles notre pain quotidien. Tous les jours, on reçoit de nombreux témoignages

de gratitude de la part des habitants des pays alliés moins fortunés que nous. Il n'y a pas de doute que les rumeurs et les paroles malicieuses lancées par ceux qui déclarent que les Anglais ont des entrepôts remplis à capacité de denrées alimentaires, et qu'ils ont plus que leur part des nécessités de la vie, soient démenties de toute vérité. Quand on pense au rationnement tel qu'il existe en Grande-Bretagne, on s'aperçoit vite que les victuailles sont distribuées de façon à ce que chaque citoyen en ait sa juste part, rien de plus. Les gens reçoivent d'aliments qui leur est due sans récriminer. Faisons comme eux quand il s'agit pour nous de donner. Ce dont nous nous privons maintenant pour venir en aide aux autres pèsera énormément

dans la balance quand il s'agira de bâtir un Canada grand et fort. Soutenons notre effort avec certitude présente à l'esprit. Que pas un Canadien ne flanche ou se désiste quand on lui demande de partager avec autrui.

Il nous faut être sans pitié pour les auteurs de propos inconsiderés qui désavouent les efforts que nous avons faits pour aider de notre surplus les populations moins fortunées que nous.

Les rumeurs malicieuses de tous les instants et c'est avec courage qu'il faut les démentir à la lumière des faits. La Colonne Canadienne s'efforce constamment de combattre avec l'arme de la vérité cet ennemi terrible qu'est le mensonge. Nous publions les rumeurs suivantes et les faits qui les démentissent pour indiquer les dangers qu'il y a à s'en servir comme guides.

UNE RUMEUR

"On rationne les viandes au Canada parce que celles qui sont de la meilleure qualité sont expédiées outre-mer aux différentes forces armées. Bientôt, nous serons obligés de manger de la viande de cheval".

LA VERITE

Au bureau du directeur des viandes préparées, à la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, on nous dit: "Cette rumeur est fautive, malicieuse et dangereuse même. Ces assertions sont sans fondement. On rationne la viande au Canada afin que les approvisionnements dont on dispose soient distribués équitablement parmi les populations civiles et les forces armées. Une fois qu'on a prélevé la part requise pour les besoins essentiels des civils et des militaires, on envoie le surplus aux pays alliés qui manquent de vivres. Cette insinuation a l'effet que les Canadiens devront bientôt manger de la viande de cheval est des plus malveillantes et absolument dénuée de tout fondement".

UNE RUMEUR

"Il y a beaucoup de gaspillage dans les cantines de l'armée. Les cuisiniers reçoivent des provisions suffisantes pour rencontrer les besoins de tout le camp. Alors, en fin de semaine, quand plusieurs hommes sont en permission, on jette le surplus".

LA VERITE

Le directeur des relations extérieures de l'armée déclare: "Il est à présumer, si on se réfère à la première partie de la phrase, où l'on dit qu'il y a beaucoup de gaspillage dans les cantines de l'armée, que l'on veuille plutôt parler des cuisines et restaurants de l'armée. Cette mise au point faite, il importe de déclarer que les officiers quartiers-maîtres de chaque camp ont reçu, le 31 mai 1941, du C. A. R. O. - No. 1075, des instructions au sujet de la conservation des aliments, instructions dont les points les plus importants étaient:

- L'entretien, au sein de chaque unité, d'un esprit d'économie et de conservation des approvisionnements de bouche.
- La préparation soignée des programmes d'alimentation hebdomadaire de chaque unité.
- La remise des commandes aux officiers d'intendance seulement lorsque ces commandes auront été révisées en regard des besoins quotidiens, d'après le programme d'alimentation hebdomadaire et après avoir tenu compte des permissions que l'on accordera aux hommes en fin de semaine.
- L'inspection régulière des garde-manger de chaque cuisine de façon à éviter les accumulations. A ce sujet on rappelle aux officiers commandants qu'ils doivent réviser attentivement la liste de commandes préparée chaque semaine dans le but d'éviter l'achat de quantités non nécessaires.
- L'inspection régulière des peubelles pour voir si on n'y a pas déposé des restes encore bons.

"Les inspecteurs de district, pour les approvisionnements en denrées alimentaires s'emploient continuellement à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage dans les cuisines et les restaurants de l'armée".

Voici maintenant ce qu'on nous dit au sujet de la conservation des graisses, des os et de restes: "On vend les graisses, les os, les suifs et les restes pouvant servir à d'autres fins à des firmes commerciales qui peuvent utiliser ces sous-produits. On soumet la liste des prix offerts par les acquéreurs éventuels au directeur de la récupération, département des Finances, Bureau du Trésor, Ottawa. On récupère également les restes de boissons au profit des éleveurs de pores".

Nous pouvons citer encore plusieurs rumeurs fantaisistes, mais celle-ci est une des plus tendancieuses. Sa réfutation nous est donnée par la Clinique des Rumeurs du "Boston Herald".

UNE RUMEUR

"Lorsqu'un industriel, en An-

gleterre, constate que les articles qu'il fabrique ne sont pas utiles à l'effort de guerre du pays, il en avise un comité spécial et avec l'assentiment de ce comité il expédie ses produits en Allemagne".

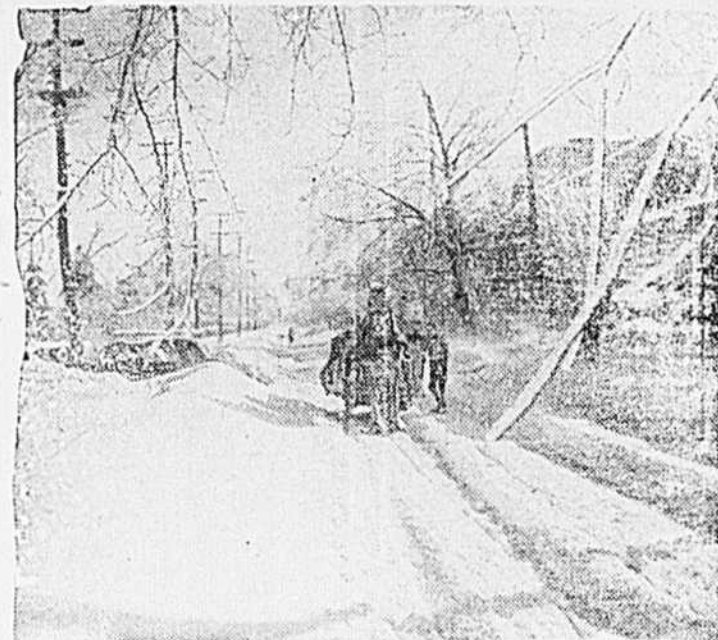
LA VERITE

Il est évidemment très difficile, pour un industriel anglais, de faire actuellement des affaires avec l'Allemagne. Le service de l'Information anglaise à New York nous fait savoir ce qui suit: "Cette affirmation est mensongère et est le fait d'une imagination déréglée. On devrait conseiller aux intéressés de se procurer une copie de la loi anglaise qui traite du "commerce avec l'ennemi". D'après cette loi, il est absolument interdit aux commerçants et à toute autre personne d'effectuer tout commerce quelconque avec l'ennemi; de lui fournir des marchandises ou des approvisionnements; il est de plus défendu d'acheter quoi que ce soit de l'ennemi, d'échanger ou de transporter aucun article destiné à ou venant d'un territoire ennemi.

Dans cette loi, le mot ennemi s'entend de toute agence commerciale du gouvernement en territoire ennemi, de tout agent d'affaire établi en territoire ennemi, de toute firme ayant son siège social en territoire ennemi, de toute compagnie et de tout groupe constitué et incorporé par une charte d'un pays ennemi".

Vous pouvez nous aider. Ne répétez pas les rumeurs. Signalez-les. Ecrivez à: La Colonne Canadienne, Immeuble Transportation, Montréal. Toutes les lettres doivent être signées, car on ne porte aucune attention aux communications anonymes.

La Colonne Canadienne est une organisation qui ne fait pas de politique et ne recherche aucun profit matériel. Elle n'a qu'un but et c'est de faire tout en son possible pour aider le Canada.



En raison de la production de l'industrie de guerre qui est à son maximum et des besoins impérieux des services de transport, il sera difficile d'obtenir du charbon l'hiver prochain. Le pays est menacé d'un déficit de plusieurs millions de tonnes. Ce sont les particuliers qui devront réduire d'environ la moitié le déficit en économisant UNE TONNE SUR CINQ.

LES STOCKS MONDIAUX L'ALIMENTATION DE BLE DES LAPINS

Il est dit dans la revue de la situation agricole au Canada, qu'il y aura cette année une grosse réserve mondiale de blé grâce au reliquat de la récolte précédente en Amérique du Nord et aux bonnes prévisions de récoltes en Europe. Le Canada et les Etats-Unis ont conservé à deux plus de 600 millions de boisseaux de la récolte de 1942-43, ce qui constitue un record pour le Canada et presque un record pour les Etats-Unis.

De plus, l'Australie et l'Argentine ont aussi de gros surplus encore inventés. Ce surplus, en Argentine, était de 248 millions de boisseaux au 1er août 1943.

Les lapins mangent plus le soir que le jour, et leur repas du soir doit donc être plus abondant que celui du jour. On leur donnera du foin mélangé le matin, et un mélange de foin et de grain le soir. La verdure seule ne suffit pas. Il faut aussi du foin et du grain en tout temps. Les aliments verts qui viennent du potager comme les feuilles de carottes, la laitue et le chou, ne devraient former qu'une petite partie de la ration.

SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE JOURNAL LOCAL PROGRESSE, ENCOURAGEZ - LE EN LUI ACCORDANT VOTRE PATRONAGE.



Avis aux LOCATEURS et aux LOCATAIRES LOCATION A LA SEMAINE

A compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambriers", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

SI UN LOCATEUR DESIRE EVINCER UN LOCATAIRE D'UN LOGEMENT, DUPLEX, APPARTEMENT OU PLEIN-PIED AFIN D'Y DEMOURER

Tout locataire qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, le locataire a droit à un avis de trois mois, au minimum. De plus, il ne peut être expulsé pendant la saison d'hiver, soit entre le 30 septembre et le 30 avril suivant.

Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, le locataire a droit à un avis de trois mois se terminant à l'expiration du terme. Par exemple, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis ne devra pas être donné plus tard que le 31 janvier 1944. Aussi, le locataire ne peut donner un tel avis de quitter les lieux, à moins qu'il n'ait obtenu de l'estimateur des loyers un permis à cette fin.

UN LOCATAIRE QUI VIOLÉ UNE CLAUSE IMPORTANTE DE SON BAIL

Le locataire doit informer, par écrit, le locataire de la nature de la violation qu'il invoque et il lui est alors permis d'expulser le locataire en vertu du droit civil de la Province.

COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC L'ESTIMATEUR DES LOYERS

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locataires et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

AMOS	MONT-LAURIER	ST-HYACINTHE
CHICOUTIMI	MONTMAGNY	ST-JÉRÔME
DRUMMONDVILLE	MONTREAL	ST-JEAN
GRANBY	NEW CARLISLE	STE-MARIE, BEAUCE
HULL	PAPINEAUVILLE	SHAWINIGAN FALLS
JOLIETTE	QUÉBEC	SHERBROOKE
JONQUIÈRES	RIMOUSKI	SOREL
LACHUTE	RIVIÈRE-DU-LOUP	THETFORD MINES
MATANE	ROBERVAL	TROIS-RIVIÈRES
MONT-JOLI	ROUYN	VALLEYFIELD
	ST-GEORGES, BEAUCE	

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AVIS AUX DÉTENTEURS

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943,

et à 4%, échéables le 15 octobre 1945

(qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100%ème pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de

la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances

C'est notre guerre à tous

La Province de Québec devra souscrire au moins son objectif de 326 millions de dollars lors du 5e Emprunt de la Victoire. Il est vrai qu'une bonne part de cette somme proviendra des grandes corporations et des compagnies classées sous la rubrique des "Noms spéciaux", mais chacun de nous devra quand même faire sa part par-

ce que c'est la guerre de tout le monde. Nous luttons pour assurer notre propre conservation, dangereusement menacée par la tyrannie. Nous, les salariés, qui détenons le pouvoir d'achat de la province de Québec, sommes appelés à souscrire au moins 103 millions et demi de dollars.

Cet article a surtout pour but de souligner la justesse des observations que firent récemment les quatre présidents provinciaux du 5e Emprunt de la Victoire. Voici le texte de leur déclaration:

"Nous sommes convaincus que l'objectif minimum de cette campagne ne sera pas seulement atteint, mais largement dépassé. Grâce à cet emprunt, nous aurons l'occasion de fournir à nos combattants les armes nécessaires pour donner suite à leurs victoires et mettre fin au conflit dans le plus bref délai. Maintenant que nos armées sont à l'offensive, nous avons de grands combats à livrer. Aujourd'hui plus que jamais, nos soldats ont besoin de chars

d'assaut, d'avions, de navires et de bombes dont on ne peut faire l'acquisition que par la vente des obligations de la Victoire. En plus de hâter la victoire, l'acheteur d'obligations prend sa part de responsabilité dans la guerre actuelle; il contribue à épargner des vies humaines et évite la prolongation de la guerre.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Chicoutimi 3.40 a.m. tous les jours.
De Dolbeau pour Québec 5.55 p.m. tous les jours.
De Dolbeau pour Chicoutimi 4.10 p.m. les mardi, jeudi et samedi.
De Roberval pour Chicoutimi 5.26 a.m. tous les jours.
6.07 p.m. les mardi, jeudi et samedi.
De Roberval pour Québec 7.37 p.m. tous les jours.
De Roberval pour Dolbeau 7.25 a.m. tous les jours.
9.40 a.m. tous les jours.
9.58 a.m. les mardi, jeudi et samedi.
Prenant effet le 25 avril 1943.
C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare,
ROBERVAL

QUI VEUT UN GARGON?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

nos soldats ont besoin de chars

re dont les effets économiques pourraient être aussi désastreux que la défaite elle-même.

Mais ce n'est pas tout! En plus d'accomplir un devoir patriotique, l'acheteur d'obligations de la Victoire fait un placement sûr et avantageux. Que chacun de nous dirige ses efforts vers une victoire rapide et décisive. Tournons nos regards vers un avenir meilleur en assurant notre indépendance financière. C'est aujourd'hui le temps plus que jamais, alors que les salaires sont élevés et les emplois nombreux, d'épargner pour assurer notre propre sécurité future et celle des nôtres.

Nous voulons aussi hâter la victoire! L'achat des obligations de la Victoire a ceci de particulièrement intéressant, c'est qu'en plus de faire un geste patriotique autant que d'intérêt personnel, il contribue à mettre fin au sanglant carnage de la guerre en fournissant à nos soldats les armes nécessaires pour écraser l'ennemi.

Mais rappelons-nous avant tout que nous ne sommes pas encore au temps des compléments. Il nous reste encore trop à faire. Dans son récent discours, M. Winston Churchill ne disait-il pas: "Ne nous méprenons pas sur l'importance des succès remportés par nos armées; cette guerre n'est pas encore gagnée..." Il fit cette déclaration à son retour de la conférence de Québec à la Chambre des communes anglaises et personne ne songea à le contredire. La guerre vient justement d'entrer dans sa phase la plus sanglante; nos soldats doivent faire l'assaut de la forteresse européenne qui est encore puissamment armée. Nous ne pouvons pas demander à nos soldats de donner leur sang si on ne consent pas à prêter notre argent pour soutenir leurs efforts. Nous sommes fort privilégiés de nous en tirer à si bon compte car l'achat des obligations de la Victoire constitue le placement idéal par excellence.

Hâtons la Victoire en achetant des obligations du 5e Emprunt.

LA HACHE DU BUCHERON "S'EN VA-T-EN GUERRE"

A moins que 3,000 hommes de plus soient décidés à s'engager tout de suite pour la coupe du bois de chauffage, une sérieuse disette nous menace l'hiver prochain.

Vous savez ce que cela importe pour notre effort de guerre et pour les nombreuses familles dont les femmes sont en train de se battre pour nous.

Si vous êtes travailleur agricole ou bûcheron, pourquoi ne pas vous engager pour chaque corde que vous ampilez, à en couper une de plus pour nos combattants? On ne vous demande pas de donner votre travail; la coupe de bois vous assure un bon profit et jouit d'une haute priorité.

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre Agronome ou au Bureau de Placement.

Envoyez-vous aujourd'hui même, et que chaque coup porte!

LE COTON

La cueillette négligente du coton aux Etats-Unis, en Egypte et dans les autres pays alliés où cette plante est cultivée, est considérée comme un acte de sabotage en temps de guerre parce que le coton qui est employé dans la préparation des parachutes, des tissus d'aéroplanes et des chaloupes de sauvetage démontables, doit être de toute première qualité.



Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
ROBERVAL, — P. Qué.
Bureau en face du Palais de Justice (Édifice Mme J.-E. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

Téléphone : Bureau 250 / Résidence 139
CYRILLE POTVIN, B.A., LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Substitut du Procureur-Général de la Province
ROBERVAL, — P. Qué.
Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

Docteur ADRIEN PLANTE
SPECIALISTE:
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES
BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.
HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.
Le dimanche et le soir, sur demande au numéro suivant: 275

DOCTEUR HENRI PINAULT
(des Hôpitaux de Chicago)
MEDECIN-CHIRURGIEN-RADIOLOGISTE
Attaché à l'Hôtel-Dieu et au Sanatorium
MEDECINE GENERALE
SPECIALITES: Chirurgie générale
Rayons X; Electro-thérapie
Blvd. St-Joseph, - Téléphone 104 - ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL BRASSARD
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie générale.
Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval
BUREAU: Voisin de Roberval Médecine, Rue St-Joseph.
Téléphone No. 290 ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL THIBAUT
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau
Et de l'Hôpital St-Michel-Archange
TRAITEMENTS ELECTRIQUES
BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de M. le notaire Errol Lindsay.
Téléphone 216 Boite Postale 487
ROBERVAL, P. Q.

Docteur FERNAND LEMELIN
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Interne à La Miséricorde
et résident de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus
BUREAU: En face du Château Roberval
Tél. 310 ROBERVAL, P. Q.

BERGERON & BERGERON
Avocats et Procureurs
ROBERVAL, Qué.

Dr H.-D. BRASSARD
Spécialité: Chirurgie
CONSULTATIONS:
Au bureau:
De 8 à 9 heures a.m.;
1 1/2 à 5 hres p.m.;
6 à 8 1/2 hres p.m.;
A l'Hôtel-Dieu de Roberval:
Tous les jours de 9 à 12h. a.m.
Téléphone 105
ROBERVAL, Qué.

W.-HYDOLA GIRARD
Avocat
ROBERVAL, Qué.
Bureau: Boulevard St-Joseph
Bureau à DOLBEAU le VENDREDI de chaque semaine

JOS.-ALFRED DION
Avocat
ROBERVAL, Qué.
Bureau dans l'immeuble de M. Léonce Lévesque, N. P.

LEONCE LEVESQUE
Notaire
B. A. LL. L.
ROBERVAL, Qué.
Bureau à DOLBEAU le JEUDI de chaque semaine

ERROL LINDSAY
Notaire
ROBERVAL, Qué.

Dr JULES THIBAUT,
B.A. D.D.S.,
Chirurgien-Dentiste,
Téléphone 112
Ville de Roberval.



Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- (a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception": l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- (b) Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- (c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- (d) Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

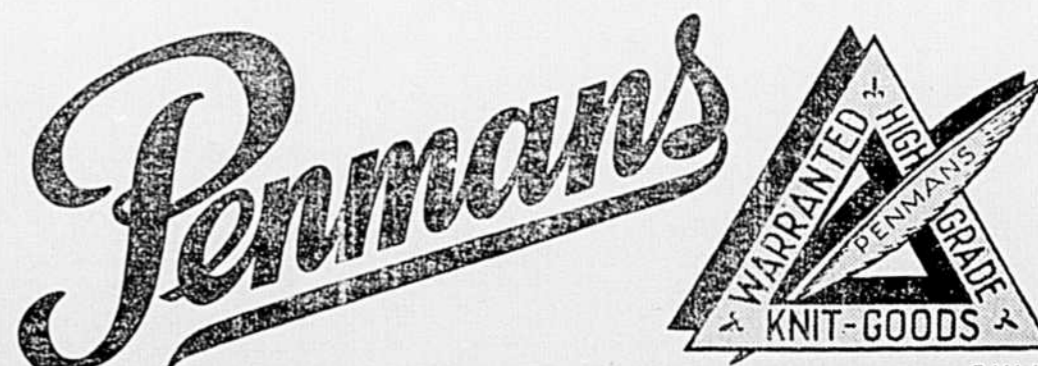
HUMPHREY MITCHELL, A. MacNAMARA
Ministre du Travail, Directeur du Service sélectif national



LA QUALITÉ VIENT D'ABORD

Depuis les débuts de la maison Penmans en 1868, la qualité exceptionnelle a été le facteur basique des Articles Tricotés portant la marque de commerce ci-dessous. Aujourd'hui, vu les conditions actuelles, le nombre de modèles offerts est plus restreint... mais la qualité supérieure reste toujours la même. Pendant la période d'approvisionnement limité, la répartition est arrangée d'une façon équitable pour chaque localité.

ARTICLES TRICOTÉS
SOUS-VÊTEMENTS • BAS • VÊTEMENTS



LA LIGUE CAT. FEM...

(Suite de la 1ère page) que subordonnée à la mission de l'autorité religieuse, est réelle et s'impose d'une façon impérieuse et indiscutable. Les fidèles ne peuvent se comporter dans l'Eglise comme de simples auditeurs passifs, qui assistent au drame de l'Évangélisation, de la Rédemption et de la Sanctification des âmes. Ils sont tenus d'y participer activement en payant de leur personne et de leurs activités, en jouant un rôle nécessaire, à la manière d'un membre vivant dans un corps organique.

Ce devoir de l'apostolat laïque est facilement démontrable, car il se déduit de trois faits: l'institution de l'Eglise, la tradition des siècles, et le sacrement de confirmation que l'administrateur aux adultes.

En fondant son Eglise, Jésus-Christ a fait appel non seulement à des Apôtres mais aussi à des laïques non revêtus du sacerdoce; telles les Saintes Femmes, et autres collaborateurs dévoués dont l'Évangile nous parle fréquemment.

Depuis le temps des Apôtres jusqu'à nos jours la coutume s'est perpétuée. Dans les rangs du bas peuple comme dans les classes instruites, chez les humbles comme chez les grands, voire même sur certains trônes, l'Eglise a compté des laïques enflammés de zèle pour le salut des âmes.

Le sacrement de confirmation, qui imprime un nouveau caractère dans l'âme du baptisé, l'orienté vers une mission spéciale. Par le baptême, l'on devient enfant de Dieu et de l'Eglise, Temple du St-Esprit, Frère du Christ; d'où la nécessité de travailler à sa sanctification personnelle. On est tenu à la pratique des vertus chrétiennes: foi, espérance, amour de Dieu, pureté, humilité, justice, tempérance, force, prudence, etc. Tandis que par la confirmation, Sa Sainteté Pie XI l'a clairement enseigné, l'on devient soldat de Dieu et chargé, dans une certaine mesure, de la défense et de la conquête des âmes. L'on est tenu à un devoir social dans le domaine surnaturel, ce qui revient à dire qu'on doit exercer l'apostolat.

Beaucoup de chrétiens adultes se conduisent comme s'ils n'étaient ni intéressés, ni responsables en la matière; comme si le salut des autres ne les regardait pas. Ils se dévouent facilement aux oeuvres sociales de philanthropie, aux intérêts économiques, culturels; aux tâches de bienfaisance publique: clubs, sociétés, chevaleries, etc., se gardant bien de s'ingérer dans la question spirituelle proprement dite. Ils se croiraient en dehors de leur terrain, comme si le salut des âmes et leur sanctification appartenaient de droits réservés au clergé et aux communautés religieuses. C'est là une grave erreur et un sentiment néfaste qui crée un atmosphère d'indifférence trop généralisée.

On s'arrête dans la rue pour ramasser le chien-chien de madame que le pneu maladroït d'une automobile a frappé. On s'attroupe, on s'apitoie devant la petite bête qui saigne étendue sur le flanc, ou qui traîne ses pauvres reins cassés. Se donne-t-on la peine de s'arrêter devant le spectacle d'une âme que Satan a mordue, que le mal a blessé, et qui porte dans son sein une plaie spirituelle? Hélas! Il

en est peu qui s'en occupent, qui en souffrent véritablement, qui se désolent et surtout qui lui tendent une main ferme et secourable pour la relever de son malheur. S'en trouve-t-il qui vont jusqu'à prévenir de tels accidents? afin qu'ils ne se produisent jamais dans leur milieu, dans le réseau de leur influence. Pourtant l'apostolat l'exige.

"L'apôtre, dit St-François de Sales, c'est celui qui ne dort pas tranquille quand il sait que Dieu n'est pas aimé".

"L'apostolat, continue le même docteur, peut revêtir quatre formes: la parole, la prière, la souffrance, l'exemple". Et il ajoute: "ceci est une graduation du moins bon au plus parfait".

Une bonne réponse aux préjugés en court. Nul besoin, pour être apôtre, de quitter son milieu et de s'enrôler dans quelque croisade vers les pays lointains.

1.-La parole: sermons, écrits, conversations, réprimandes, conseils, sollicitations, remarques, qui consistent à dire aux autres quoi faire et comment faire. C'est l'apostolat des personnes âgées. Moins actives, elles ont le trésor de leur sagesse et de leur expérience. C'est l'apostolat des personnes instruites qui possèdent des connaissances et l'habitude de les exprimer. C'est l'apostolat des personnes constituées en autorité, qui ont la régie et le gouvernement des hommes. C'est l'apostolat des personnes aux langues bien pendues, qui peuvent lutter contre les conversations banales et malveillantes, semer des idées fructueuses aux quatre vents du ciel.

2.-La prière: Trop de catholiques se contentent d'une prière intéressée, personnelle, limitée à leurs petits besoins. Si vous n'avez ni l'instruction, ni la position, ni le talent, ni l'audace de dire ce qui devait se dire; si vous êtes en face d'un sujet trop orueilleux ou trop entêté pour subir l'influence d'un mot bien placé; priez. Rappelez-vous que la prière est une forme d'apostolat bien supérieure à celle de la parole.

3.-La souffrance: Celui qui va jusqu'à souffrir pour les âmes remplit à un degré plus éminent encore la tâche de l'apôtre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir beaucoup de santé ou de sortir beaucoup pour avoir une salutaire influence sur son milieu. Il n'est pas même nécessaire d'être vu. Un grand nombre de chrétiens sont appelés à cette forme sublime d'apostolat.

4.-Le bon exemple: L'exemple entraîne, quel qu'il soit. Lorsqu'il entraîne vers le mal, c'est le scandale; et lorsqu'il porte au bien c'est la forme la plus excellente et peut-être la plus efficace de l'apostolat. L'homme est nécessairement imitateur et impressionnable. Outre cette tendance naturelle commune à tous, c'est un fait que la majorité des humains sont des suiveurs. Ils imitent, ils copient, ils adoptent les usages qu'ils ont sous les yeux. On constate ce phénomène dans le style des maisons, dans les recettes de cuisine, dans les façons de cultiver la terre, de se vêtir, d'écrire, de se récréer, et dans mille autres domaines. Les humains se modulent à l'image et à la ressemblance de leur entourage. Comme il importe donc de poser des actes qui portent au bien! Chacun a le devoir, non seulement de se surveiller, mais encore d'édifier.

Laurent Tremblay, O.M.I.

Notes Sociales

Mlle Laura Audet, de Jonquières, est actuellement en promenade à Roberval, chez Mme Arthur Audet.

Mlle Clara Lizotte, de cette ville, est revenue d'un voyage de quelques jours à Québec.

M. et Mme Ernest Guay, de cette ville, sont allés en voyage à Québec, en fin de semaine.

M. Gabriel Dumais, de cette ville, est actuellement en voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Pierre-Eugène Gaudreault et leur bébé, ainsi que Mlles Rose-Yvonne et Colette Lavoie, de Chicoutimi sont venus en promenade à Roberval, ces jours derniers chez leurs grands-parents M. et Mme Henri Duperré. Durant leur séjour à Roberval, le Sergent-Major Duperré, MM. Gaudreault et Henri Duperré, se sont rendus en voyage de chasse à La Lièvre, les invités de M. Joseph Tremblay.

Mme Ths-J. Brassard, de Québec; M. et Mme Adrien Girard, de Dolbeau; M. et Mme Albert-G. Naud, leurs fils Roland et Léopold, de St-Joseph d'Alma; Mme A. Hémar Gagné, d'Hébertville-Station; M. et Mme Herménégilde Leclerc, de Kénoyami; Mlle Gertrude et M. et Mme Emile Leclerc, d'Arvida; M. et Mme Lorenzo Lebel, de Montréal et M. Jean-Claude Bourassa, de Lévis, étaient à Roberval, dimanche dernier pour les Noces d'Argent de M. et Mme J.-Donat Leclerc.

M. et Mme Lorenzo Lebel, de Montréal, sont en promenade à Roberval, chez leurs parents M. et Mme J.-A. Lebel.

M. et Mme J.-Claude Guay, de St-Félicien, sont venus à Roberval, hier.

M. L.-S. Apedaile, d'Arvida, Surintendant des propriétés de Saguenay Power Co., était à Roberval par affaires, cette semaine.

M. Eugène Robitaille, M. et Mme Georges Gagnon et Mlle Dorange Gagnon, de cette ville, sont actuellement en voyage à Québec.

M. Roger Senneville, de St-Prime et Louis-Ph. Senneville, de St-Félicien, sont venus à Roberval par affaires, hier.

M. et Mme L.-A. Bergeron, de Québec et Mme Henri Bergeron, de Chicoutimi, étaient de passage à Roberval, cette semaine.

Le Sergent-Major et Mme Ls-Philippe Duperré, de Chicoutimi, ont passé quelques jours à Roberval, chez leurs parents, MM. et Mmes Henri Duperré et Achille Aubé.

HOMME OU FEMME DEMANDES

HOMME ou FEMME demandés pour Territoire Rawleigh de 800 familles. Ecrivez aujourd'hui. Postulants éligibles pour service militaire ne seront pas acceptés. Rawleigh, Dépt. ML-600-SA-J, Montréal, Qué.

LE JOURNAL A LA GUERRE

Cette guerre diffère des autres guerres de l'histoire non seulement par son envergure, mais encore par le grand nombre de personnes qu'elle atteint et parce que ceux qui combattent en connaissent l'importance et la portée. Demandez à 100 soldats qui se sont enrôlés durant la dernière Grande Guerre s'ils se sont enrôlés par suite d'une compréhension des questions autour desquelles se poursuivait la bataille, au moins 90 vous diront qu'ils se sentent enrôlés parce que leurs amis allaient se jeter dans la mêlée et que l'aventure valait la peine d'être tentée. Une fois dans l'armée, ils ne semblaient guère intéressés au progrès du conflit et connaissaient peu de choses des autres fronts.

L'attitude a changé. Il est vrai qu'un bon nombre de jeunes s'enrôlent par esprit d'aventure ou pour de multiples raisons non associées à la cause de la guerre, mais plusieurs autres s'enrôlent afin de combattre les Nazis et la grande majorité est mieux informée que leurs pères ne l'étaient lors de la dernière Grande Guerre.

Des preuves à l'appui nous arrivent des E.-U. et concernent les Américains dans les forces armées, mais l'expérience a été la même dans les armées canadiennes et britanniques. — Les hommes désirent savoir ce qui se passe. Mlle Alice-J. Garwood, assistante-bibliothécaire du Second service de commande, écrit que le journal constitue probablement le genre de lecture le plus en demande chez les hommes des services armés des E.-U. Voilà un changement

bien marqué car, lors de la dernière guerre, le soldat, en France, du moins, voyait rarement un journal. Les officiers sous-officiers assez fréquemment au "London Times" et les journaux du village natal arrivaient assez régulièrement, mais les hommes dans les rangs étaient rarement intéressés, pas suffisamment, toutefois, pour demander à voir un journal à intervalles réguliers.

On serait porté à croire que le soldat serait satisfait de capter les nouvelles à la radio, mais l'expérience démontre que le soldat est simplement un civil en uniforme, et c'est un fait reconnu au foyer, alors qu'on écoute les nouvelles à la radio, que la plupart des auditeurs requièrent la matière plus substantielle des imprimés. Il en est de même pour le soldat.

La circulation du journal a augmenté de beaucoup au cours de l'intervalle qui sépare les deux guerres. Des millions de personnes se sont intéressées aux événements actuels, non parce que les événements du temps avaient plus d'intérêt pour la génération contemporaine que ceux d'avant 1914, mais en raison du fait qu'un plus grand nombre de personnes étaient venues à réaliser qu'elles étaient liées à ces événements, et que les événements d'Europe avaient leurs répercussions ici. Avec cette réalisation, naissait un désir de compréhension; et de là, la demande croissante de journaux, de revues d'envergure, de livres des correspondants de guerre relatant les événements se tenir bien informé à été un fait réel. Cette habitude, apportée sur les champs de bataille, et là, comme au foyer, le soldat trouve plus facile de se renseigner par le journal. "Montreal Star"

LES BACTERIES

Tout le monde sait qu'il y a des milliers de bactéries dans la bouche. La plupart des micro-organismes se développent de préférence dans des endroits sans lumière, chauds et humides. La bouche réunit toutes ces conditions essentielles plus une: l'abondance de nourriture.

On croit que le premier à révéler la présence de bactéries sur les dents et autour de celles-ci fut un marchand de toile Hollandais, Anton van Leeuwenhook, il y a presque trois cents ans. Voici de quelle curieuse façon il décrit, en 1663, ce qu'il avait vu dans son microscope:

"Les plus grosses de ces bestioles ont la forme de bâtonnets. Les mouvements sont vifs et sèches, et ils jaillissent hors de la salive comme un brochet de l'eau. D'autres de ces bestioles tournent comme des toupies, et ont des chaînes. D'autres encore sont comme une fourmillière".

La science moderne a découvert que dans une seule bouche, il pouvait y avoir plus de cent différentes sortes de bactéries. Quelques-unes de ces bactéries ont le pouvoir de faire fermenter les particules d'aliments qui restent dans la bouche. Plusieurs savants sont d'avis que les acides produits par cette fermentation peuvent attaquer l'émail et permettre aux bactéries de pénétrer la dentine et la pulpe ou nerf, et tôt ou tard, de se mêler à la circulation du sang.

Il ne serait pas pratique de retrancher entièrement du régime alimentaire tous les aliments qui contiennent de l'hydrate de carbone, et il n'est pas possible ni recommandable de détruire pour un certain temps toutes les sortes de bactéries de la bouche; car si certaines espèces de bactéries sont nocives, plusieurs autres sont inoffensives, et d'autres sont utiles. La nature n'est pas sans défenses contre le travail des bactéries. Dans des conditions normales, la salive dilue les acides avant qu'ils ne puissent causer aucun tort, excepté lorsque l'acide est retenu au fond d'une cavité ou entre les dents.

Vous pouvez réduire le nombre de bactéries dans votre bouche en ne mangeant pas trop d'aliments contenant des hydrates de carbone, tels que le sucre, l'amidon et d'autres substance semblables. Le fait de se brosser les dents après chaque repas peut aider, et naturellement de fréquentes visites chez votre dentiste sont essentielles à la santé de votre bouche.

Dans certaines conditions, il y a des bactéries qui peuvent doubler leur nombre toutes les trente minutes, ce qui fait que les devancier est une véritable tâche.

Même les brossages les plus énergiques et les soins d'hygiène les plus méticuleux, ne feront pas disparaître les bactéries de la bouche. Demandez à votre dentiste de vous enseigner la meilleure façon de vous brosser les dents pour pouvoir garder sous contrôle les "bestioles" de Van Leeuwenhook.

LAC BOUCHETTE

MARIAGES

En l'église paroissiale fut béni ces jour derniers le mariage de Mlle Aurora Martel, fille de M. et Mme Anthony Martel avec M. Philippe Julien, fils de M. et Mme Pitre Julien, tous du Lac Bouchette. A la cérémonie nuptiale, M. Anthony Martel, servait de témoin à sa fille et M. Pitre Julien à son fils. Le choeur des enfants de Marie, dont faisait partie la mariée, sut interpréter de magnifiques sous la direction de Mlle Claveau. Mlle Irène Bergeron, comme toujours s'occupait de l'accompagnement. Après la messe, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Aussi, le mariage de Mlle Fernande Bouchard, fille de M. et Mme Bouchard, de St-Félicien, avec M. Lorenzo Gaudreault, fils de M. et Mme Alfred Gaudreault, du Lac des Commissaires.

Le mariage de Mme Vve Léo Côté, avec M. Wilbrod Guérin, fils de M. et Mme Thomas Guérin, tous de cette paroisse. M. Jean-Baptiste Paradis servait de témoin à sa fille et M. Thomas Guérin à son fils. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Michel, directeur de la paroisse. Après la cérémonie, les parents de la mariée offrirent une réception, où étaient conviés un grand nombre de parents et amis.

M. et Mme Guérin demeurent au Lac Bouchette.

A ces trois nouveaux couples unis tout récemment, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

LES QUARANTE-HEURES

Les paroissiens du Lac, ont suivi avec beaucoup de piété et de ferveur, les multiples cérémonies des Quarante-Heures. Une foule imposante de personnes s'approchèrent des Sacrements, les heures d'adoration attirèrent quantité de fidèles, venus même des colonies avoisinant le village. Cet empressement est digne de mention et ne peut faire autrement que d'attirer les grâces de Dieu, si nécessaires en ce temps troublé que nous traversons. Il faut aussi mentionner le dévouement de MM. les curés qui n'ont rien ménagé pour activer la dévotion et la piété des paroissiens.

DEPLACEMENTS

Mlle Laurette Gaudreault, qui travaille actuellement à Roberval, est venue passer le dimanche avec ses parents, M. et Mme Henri Gaudreault.

Mme Paul Paradis est revenue d'un court voyage à Roberval.

Mlle Marthe Gauthier est partie pour Canton Bégin, où on a retenu ses services pour l'enseignement d'un groupe d'élèves.

Mme Jean-Baptiste Paradis et sa fille Wilhelmine sont de retour d'un voyage à Québec, chez M. et Mme William Plourde.

M. Théodule Lapointe est actuellement chez sa fille, Mme Albert Bouchard qui demeure à Arvida.

Mlle Hermance Bergeron, fait un séjour de quelques semaines, chez sa soeur, Mme Arthur Cloutier, après quoi elle retournera à Jonquières.

EXPEDITION DE CHEVAUX

La Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens a expédié récemment dans le Bas du fleuve et la Gaspésie, un char de pouliches et de juments de race pure Canadienne, provenant du syndicat d'élevage de Montmagny. Le chargement eut lieu à Montmagny même. L'âge des sujets expédiés variait de 1 à 9 ans. Tous sont éligibles à la prime provinciale de 20%. Ces chevaux recrutés par MM. P. Labrecque et J.-P. Lettre chez les meilleurs éleveurs, sont destinés à l'amélioration de l'élevage chevalin sur les fermes du Bas du fleuve et de la Gaspésie.

UNE PAIX EQUITABLE

Le pape Pie XII a demandé aux dirigeants de tous les pays l'en venir à une paix équitable, et il a exprimé l'espoir que la guerre prenne fin cette année. Presque tous les peuples feront écho à ce vœu; ils entendront avec plaisir le plaidoyer du Souverain Pontife en faveur d'une juste paix. Le pape est lui-même une autorité mondiale et le chef d'une grande église; à ce titre, il est totalement justifié de lancer un appel de ce genre. Toutefois, il peut y avoir des divergences d'opinion sur ce que l'on entend par une paix équitable. Si ce terme signifie une paix

ATTENTION

Ne laissez pas vos bâtisses sans protection contre les intempéries. La peinture est encore le moyen le moins dispendieux et le plus pratique de donner à votre maison l'apparence la plus attrayante.

METTEZ DE LA GALETTE DANS VOS INTERIEURS.

Servez-vous de la peinture et de l'émail C. I. L.

Nous en avons de tous les prix et pour toutes les bourses.

Distributeurs en gros des peintures et émaux C. I. L.

Côté, Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P. Q.

J.-E. POTVIN, Ltée ROBERVAL, Qué.

Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Agent des moulées balancées "Pionier" Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

CHARBON ANTHRACITE

LES HARICOTS BLANCS DE L'EST

Les prix maximum pour les haricots blancs de l'Est sont établis à \$2.35 par boisseau pour les numéros 1 de l'Est et à \$2.25 pour les numéros 2, f. à b. le point d'expédition, d'après l'ordonnance A-865, entrée en vigueur le 1er septembre. Ces prix s'appliquent aux conditionneurs. Les distributeurs-grossistes calculeront leurs prix en additionnant le prix réel payé par eux pour les haricots, plus les frais réels de transport et une majoration ne dépassant pas celle de la période de base. Toutefois cette majoration ne doit pas dépasser 10 pour cent de leur prix de vente.

PRIX MAXIMA DU RAISIN

Des prix maxima pour les raisins de l'Ontario ou de la Colombie britannique, ainsi que des raisins importés au Canada, sont établis par l'ordonnance A-873, émise par la Commission des Prix et du Commerce. Cette ordonnance entre en vigueur le 6 courant. Ces prix sont établis pour des paniers de six pintes, emballés à plat ouverts. Un panier dit à plat doit avoir un couvercle plat et contenir au moins 7 livres de raisin, tandis que le panier ouvert — sans couvercle — doit en contenir 8 livres.

RESTRICTIONS SUR LES FERMETURES EN METAL POUR BOUTELLES

Afin de prévenir une augmentation de la quantité d'acier utilisée dans la fabrication des capsules pour fermeture des bouteilles, la Commission des Prix et du Commerce a émis l'ordonnance A-886, limitant le nombre des capsules d'acier pour fermeture de bouteilles de breuvages non alcooliques devant être fabriquées en 1943, ou pour toute année subséquente, à 100 pour cent de la quantité produite en 1942.

LA MOISSONNEUSE

La combine ou moissonneuse-batteuse est le seul instrument pratique pour récolter les grands sècles ou tournesols, à l'exception peut-être de toutes petites parcelles de ces plants. La récolte au moyen d'une moissonneuse, lieuse à mais ou à grain, et le battage avec une batteuse sont trop laborieux.

Kingston Standard TROUVE

Un porte-monnaie, contenant une somme d'argent et autres objets a été trouvé jeudi dernier.

Le réclamer à nos bureaux en donnant description des articles et en payant le coût de cette annonce.

LE COLON, Roberval, Qué.

Pour la première fois A ROBERVAL LUNDI, LE 11 OCTOBRE 1943

"VIE DE FAMILLE"

dans

"L'ESPRIT DU MAL"

Drame en trois actes, d'Henry Deyglun

Interprété par :

JEANNE ROLL, RENÉ COUTLEE et LUCIENNE LETONDAL

Billets réservés à la Pharmacie Pinault